

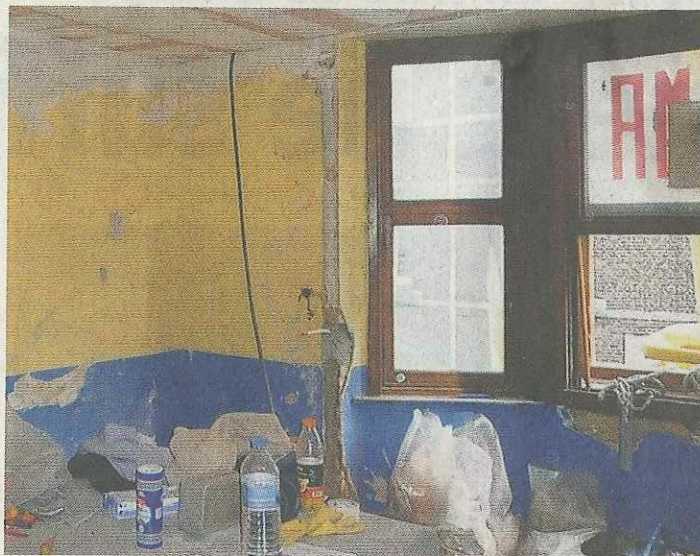
Schaerbeek / Inauguration de trois logements sociaux au 44, rue Portaels

Du social financé par le privé

Face à la crise du logement qui est plus que d'actualité à Bruxelles, « au plus il y a d'initiatives privées à caractère social qui s'ajoutent aux publiques, au mieux c'est car, sinon, on n'arrivera pas à répondre à cette crise du logement », insiste Bernard Clerfayt, bourgmestre empêché de Schaerbeek. Et d'initiative privée, il est justement question dans cette réalisation : « Un début de partenariat public-privé à vocation sociale », résume Paul Defawe, président de l'ASBL Renovassistance.

Jeudi, c'était donc l'occasion pour l'ASBL de présenter l'une de ses réalisations à Schaerbeek. Trois appartements sociaux d'une ou deux chambres tout juste rénovés dans une habitation sise au 44, rue Portaels. Coût total des travaux pour lesquels la Région a octroyé une prime à la rénovation de 80.000 euros : 328.000 euros, soit 1.381 euros au m².

Propriété de l'Institut Cardinal Mercier, la maison unifamiliale a été confiée à l'ASBL dans le cadre d'un bail de rénovation. Une opération « win-win » pour l'Institut qui reste propriétaire



L'ÉTAT ORIGINAL de l'immeuble a imposé une rénovation en profondeur pour éviter le « cache-misère ». © ANDRÉ SERVAIS.

du bien et en disposera à nouveau pleinement dans trente années, une fois la validité du bail dépassée. « L'Institut n'en est pas à son premier coup : au 35, boulevard du Lambert, Renovassistance s'est déjà occupé de la rénovation de deux appartements trois chambres lui appartenant », souligne Camille Baise, professeur de religion à

Cardinal Mercier. Objectif : rationaliser l'occupation des étages de ses deux biens immobiliers et, cerise sur le gâteau, s'offrir une rénovation sans dépenser le sou. Les rez-de-chaussée

des immeubles restant donc affectés aux activités de l'institut comme au 44 de la rue Portaels où se trouve toujours l'atelier technique destiné aux formations professionnelles.

Mandatée par l'ASBL, l'agence immobilière sociale (AIS) Logement pour tous s'occupera quant à elle de sélectionner les candidats locataires, mais également de les accompagner.

Active depuis vingt années, Renovassistance a concrétisé la rénovation d'une septantaine de logements à Bruxelles. Un bilan que l'on doit au partenariat entre donateurs, prêteurs et propriétaires-bailleurs tant publics que privés. A noter, outre le don fiscalement déductible, un prêt à l'ASBL sera remboursé au bout de cinq années au taux de l'index, soit « un gain d'1 %, voire 1,5 % qui s'avère parfois plus rentable que d'autres placements qui n'ont pas le même rendement », assure le président de l'ASBL, Paul Defawe. ■ D.H. (st.)